



**COMPTE-RENDU/RELEVÉ DE DÉCISIONS
COMMISSION FORMATION
22 NOVEMBRE 2018, DE 14H À 17H
À LA FRMJC DE NARBONNE**

Présents :

Claudine Périé (membre du Bureau du CRAJEP/Animatrice de la commission), Eric Lautier (Les Francas), Sophie Baudriller (UFCV), Jean-Claude Godard (CEMEA), Thomas Labonne (UCPA), Camille Gonin (EEDF), Alain Villé (Léo Lagrange), Marianne Loiseau-Naïl, directrice du CRAJEP.

Excusés :

Hervé Guégan (Président du CRAJEP/Ligue de l'enseignement), Daniel Jean-Pierre (FMJC), Mathieu Betton (AROEVEN), Guillaume Bégon (Les Petits Débrouillards), Pierre Bourgeois (Scouts et Guide de France), Gérard Valéro (Foyers ruraux), Karen Rahal (Léo Lagrange), Kamyar Majdfar (LEC GS), Alain Courbier (Familles rurales), Elisabeth Lebris (CEMEA).

1. Formation à l'animation volontaire :

Point sur la mise en œuvre du plan de communication de la Charte des OF à l'animation volontaire, envisagé lors de la réunion du 13/09 et suites à donner :

➔ Plaquette de communication/Charte :

Marianne Loiseau-Naïl indique que concernant la création de l'outil de communication/Charte d'engagement et sa diffusion, du retard a été pris par rapport aux délais souhaités.

L'outil de communication proposé par Marianne est présenté aux membres de la commission. Il s'agit d'un outil synthétisant le contenu de la Charte et mettant en valeur les principes que nous défendons dans nos formations, les engagements pris et nos propositions.

Suite aux remarques faites par les participants, l'outil proposé est à revoir, de manière à alléger la partie centrale qui comporte beaucoup trop de texte et à répartir les contenus à la fois sur la page de garde et la page de dos.

Pour la diffusion, nous garderons dans un premier temps cet outil de communication- type charte synthétisée, à envoyer avec le courrier d'accompagnement type (modifiable et réutilisable par chaque association avec son logo), et si besoin, avec la plaquette de communication du CRAJEP.

Le format numérique sera privilégié pour la diffusion. Chacun des membres aura en charge s'il le souhaite, de faire des envois papiers et d'imprimer l'outil (format demi-A3/RV pour plus de lisibilité). Le CRAJEP adressera ces outils en format numérique aux réseaux membres et aux partenaires mentionnés ci-après pour diffusion, avant le 21/12/18.

Dans un 2^{ème} temps, un autre outil de communication /un visuel sera créé une fois que l'espace de communication sur la Charte sera disponible sur le site du CRAJEP (site en cours de maintenance).

Un espace sera en effet prévu pour valoriser la charte, avec un lien de téléchargement de la Charte et de l'outil de communication créé – à adresser aux associations membres.

Il faudrait d'ailleurs voir si le CRAJEP pourrait s'appuyer sur les compétences de ses membres (services communication) pour réaliser ce nouvel outil de communication.

➔ **Pour rappel, au niveau du CRAJEP : Il s'agit notamment de cibler les partenaires institutionnels, associatifs et ESS dans la communication**

- Un rendez-vous avec la DRJSCS (E. Sévenier Muller, Directrice adjointe et V. Cazin, responsable du Pôle certification) a été demandé pour présenter la Charte. Si nous obtenons ce rendez-vous, il sera demandé à la DRJSCS/aux DDCS une aide à la diffusion de la charte, notamment en direction des ACM...
- Le CRAJEP a sollicité également un rendez-vous auprès de Gilles Balageas, Directeur de l'Education et de la Jeunesse à la Région. Nous profiterons de cette prochaine rencontre pour présenter la Charte, pour envisager également avec les services, une communication de cette charte auprès des Lycées de la Région et pour échanger sur la question des aides au BAFA (cf. Aide BAFA du Conseil régional Nouvelle Aquitaine).
- Au niveau du CRAJEP, il est prévu avant le 21/12/18, une diffusion de la Charte et un mailing ciblé en direction des partenaires et organisations suivants : DRJSCS, Conseil régional (DEJ), Rectorat, 13 DASEN, 13 Conseils départementaux, 13 Associations des Maires de France, 13 CAF, CNAJEP, CRESS, La Mouvement Associatif, UDES, Graine, FNE, UDAF, UNAT, ESPE, CRIJ (pour relai réseau BIJ, PIJ), Association régionale des Missions Locales (ARML pour relai Missions Locales)...

➔ **Pour rappel, au niveau des réseaux membres, OF signataires de la charte, il est prévu de :**

- Diffuser la Charte/outil de communication + courrier d'accompagnement dans les réseaux : CE, collectivités partenaires, CCAS, autres partenaires...
- Prévoir une communication auprès des équipes de formateurs...
- Prévoir une communication dans les jurys BAFA-BAFD et auprès des DDCS et des CAF...
- Valoriser la Charte sur les sites internet, reprendre le lien du site du CRAJEP quand celui-ci sera créé (possibilité de télécharger l'outil de communication et la charte).

➔ **Au niveau des associations membres, signataires ou non de la charte, une demande de relai communication sera faite lors du CA du 06/12 et notamment à :**

- AFEV : relai communication /Jeunes étudiants, Universités...
- URHAJ : relai communication /résidences habitats jeunes, auprès des équipes et des jeunes...
- Et aux autres associations, organisateurs d'ACM qui souhaiteraient soutenir cette communication autour de l'animation volontaire et de nos formations...

2. Perspectives envisagées pour la promotion de nos formations et de l'animation volontaire : action collective souhaitée et à programmer en 2019

Lors de la dernière réunion de la commission du 13/09, il a été souhaité mettre en place en 2019, un événement (dans le cadre d'une action collective CRAJEP), pour valoriser l'animation volontaire /la citoyenneté et l'engagement des jeunes - Créer un espace de valorisation « grand public ».

La nécessité pour nos OF est de communiquer sur l'animation volontaire auprès des jeunes, des familles mais aussi des organisateurs.

La volonté est de promouvoir l'animation volontaire et de construire ensemble une forme de communication collective, une animation « duplicable » à définir (jeu, vidéo, animation radio, flyers...) dans différents événements en région, dont ceux de nos associations...

- En s'appuyant sur les événements existants dans les associations comme par exemple : Ufcv /Fête de l'animation/Ceméa : Festival Du bruit dans l'Arène...

- En profitant d'événements rassemblant des jeunes en région : Salon TAF (du 17/01 au 17/04/19 et les 13 et 14/03/19 à Toulouse et Montpellier), Jour J si celui-ci est remis en place par la Région en 2019...

Pour trouver des temps, des espaces permettant de mettre en œuvre cette action collective autour de l'animation volontaire, le CRAJEP sollicitera la Région (Directions Formation/Education-jeunesse) pour voir s'il est envisageable de mettre en place ce type d'initiative dans certains événements qu'ils organisent.

Afin que le CRAJEP puisse se saisir de cette action à programmer en 2019 et la coordonner, la proposition sera faite au CA du CRAJEP le 06/12 et si le CA valide le principe, il faudra lancer un appel à mobilisation, mettre en place un groupe de travail spécifique avec les associations concernées et rencontrer les partenaires institutionnels très rapidement (Région notamment).

3. Formation professionnelle :

Un échange a lieu sur le Programme Régional de Formation au vu des premières pré-notifications reçues par les OF membres du CRAJEP, mais l'état des lieux fait des actions de formation qui seront portées par nos réseaux (seuls ou en groupements solidaires) n'est pas exhaustif.

Il est nécessaire d'avoir un positionnement du CA du CRAJEP, et notamment un engagement des associations concernées au sujet du périmètre d'action de la commission : qui souhaite s'investir dans la commission ? Qu'est-ce que nous voulons y faire ensemble ? Qu'est-ce que nous voulons partager ensemble (information ou +) ? Qu'est-ce que nous pouvons défendre et porter ensemble ?

L'objectif est de voir si au niveau du CRAJEP, sur les questions de formation professionnelle, nous souhaitons être dans du partage d'information, voire dans des coopérations, voire dans des stratégies collectives avec nos partenaires Etat-Région.

En fonction du positionnement en CA, des associations qui souhaitent s'engager, il nous faudra échanger lors de la prochaine réunion de la commission, sur les partages possibles au sein du CRAJEP, à la fois pour développer nos formations et pour influencer davantage dans l'environnement, auprès de nos partenaires et dans le contexte difficile actuel.

Sur le développement de l'apprentissage, nous attendons toujours des informations et les textes nationaux.

Au niveau du CFA Sport Occitanie (Sport, Animation, Tourisme), le CRAJEP maintient sa présence dans les instances (collège têtes de réseau) et il faudra voir comment les membres du CRAJEP souhaitent l'investir.

- **Questions diverses :**
- Information sur la collaboration avec le CREPS de Toulouse
- Information sur l'étude Uniformation GPECT.

A NOTER Prochaine réunion de la commission : 7 ou 8 février 2019